



Province de Québec  
Municipalité régionale de  
comté de Lotbinière

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que le règlement numéro 337-2023 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 10 mai 2023, est entré en vigueur le 4 juillet 2023, suite à un avis favorable de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le but du règlement 337-2023 est d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun.

Ce règlement peut être consulté sur le site web de la MRC au [www.mrcotbiniere.org/sadr/](http://www.mrcotbiniere.org/sadr/) et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 13<sup>ème</sup> jour du mois de juillet 2023.

**Stéphane Bergeron**  
Directeur général